

**VILLE DE PONTARLIER**  
**REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE**  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER  
CANTON DE PONTARLIER

**Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire**

**Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation et stationnement – Interdiction de circulation et de stationnement rue des Frères Lumière et Georges Cuvier le 18 décembre 2024.**

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2273-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU les travaux d'enrobés prévus le mercredi 18 décembre 2024 suite aux travaux voirie réalisés par l'entreprise COLAS pour le compte de la Ville de Pontarlier, rue des Frères Lumière et Georges Cuvier,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 – Interdiction de circulation et de stationnement**

**Mercredi 18 décembre 2024, de 6 h 30 à 18 h 00**, la circulation sera interdite à tout véhicule et le stationnement sera interdit :

- rue des Frères Lumières : entre le n° 4 et la rue de la Libération
- rue Georges Cuvier : entre la rue des Frères Lumière et la rue de la Libération.

**Mise en double sens de la rue des Frères Lumière, entre la rue des Déportés et le n°4.**

Alternat manuel avec priorité aux véhicules en provenance de la rue des Déportés.

**ARTICLE 2 -**

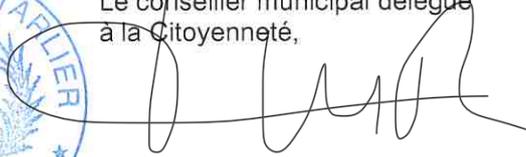
Les panneaux de signalisation pour la sécurisation du chantier qui découlent du présent arrêté seront mis en place par l'entreprise concernée.

**ARTICLE 3 -**

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

PONTARLIER, le 16 décembre 2024

Pour le Maire et par délégation,  
Le conseiller municipal délégué  
à la Citoyenneté,



Romuald VIVOT

- 1 ex. Arrêté du Maire
- 1 ex. Police Municipale
- 1 ex. Police
- 1 ex. DVEP
- 1 ex. Pompiers
- 1 ex. COLAS
- 1 ex. Pôle Citoyenneté

